

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE (13100)

Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine
Architectural , Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

Date : Décembre 1997

CHARGE D'ETUDE
Etienne MARY Architecte
BP 29 - 06338 GRASSE CEDEX
Tél 93 77 92 32 - Fax 93 09 08 62

MAIRIE D'AIX EN PROVENCE
13100 AIX EN PROVENCE
DIREN AIX EN PROVENCE
SDA AIX EN PROVENCE

COMMUNE D' AIX EN PROVENCE (1 3 1 0 0)

Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine
Architectural , Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

CHAPITRE I

LA TYPOLOGIE DU PAYSAGE

LES ACCES

LES CLOTURES OUVERTES



L ' OSSATURE DU PAYSAGE :

des plans et des lignes, des vues et des constructions à inscrire sur la trame paysagère et non au milieu des prés.

ZPPAUF
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

CHAPITRE I
TYPOLOGIE
DU PAYSAGE



LA TRAME PAYSAGERE

ZPPAUP
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Les constructions anciennes s'accrochent à des lignes pour libérer le paysage.
Les constructions récentes occupent le centre et consomment tout le paysage.

CHAPITRE I
TYPOLOGIE
DU PAYSAGE

PAGE 2



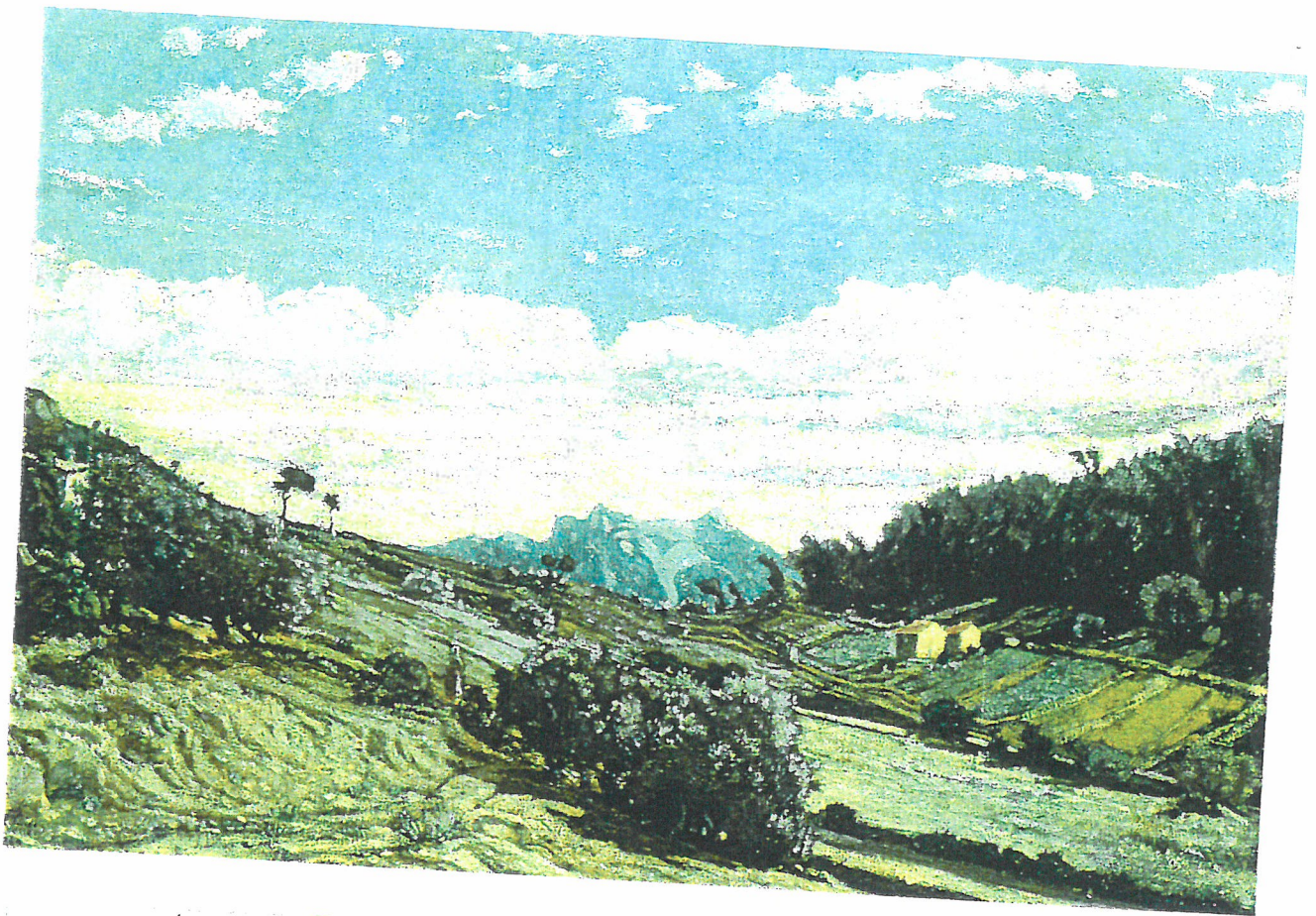
LE TYPE D'INTEGRATION

Surgir ou se fondre dans le paysage ?

ZPPAUF
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

CHAPITRE I
TYPOLOGIE
DU PAYSAGE

PAGE 3



<p>ZPPAU P AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p style="text-align: center;">LA GREFFE</p> <p>Composer une construction avec la trame paysagère. Accrocher les constructions à une ligne du paysage : chemin, bosquet, talus, alignement d'arbres, muret (tous les éléments qui donnent les lignes au paysage). Tout nouveau projet ne devra pas déstructurer cette trame mais se composer avec elle.</p>	<p>CHAPITRE I TYPOLOGIE DU PAYSAGE</p> <p>PAGE 4</p>
---	--	--



ZPPAUP
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

PROTECTION

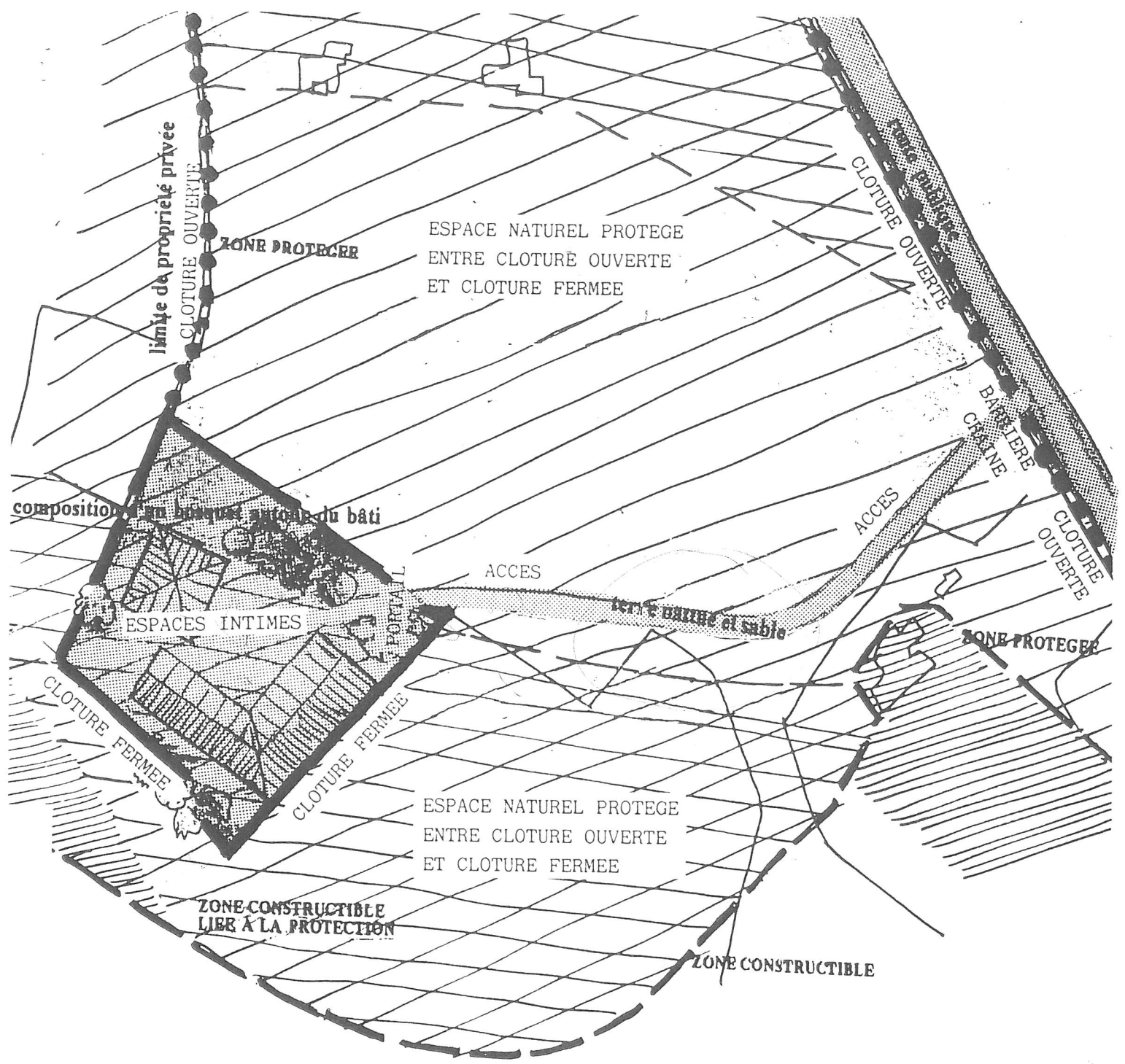
Se protéger et protéger le paysage.

CHAPITRE I
TYPOLOGIE
DU PAYSAGE

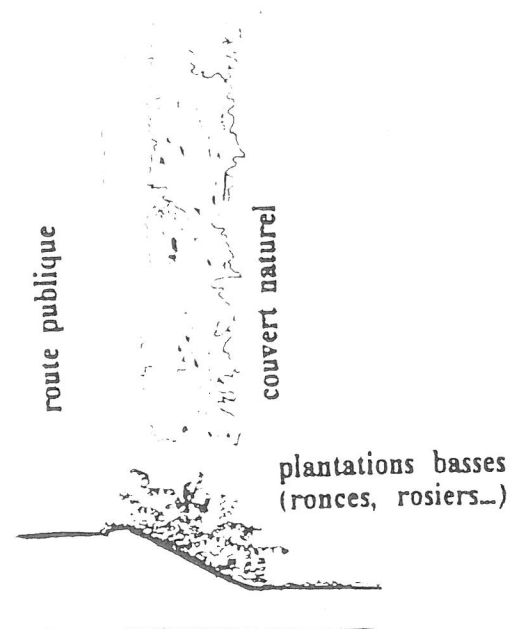
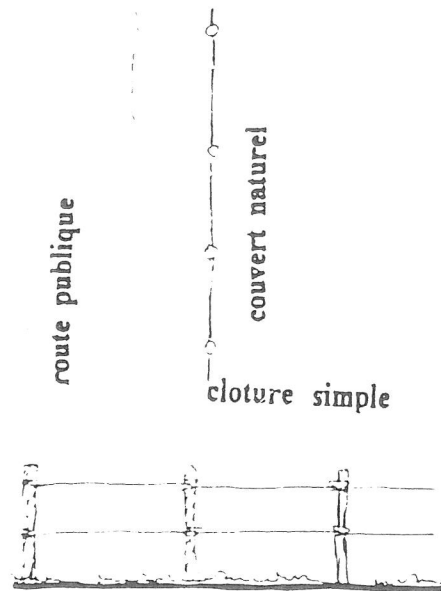
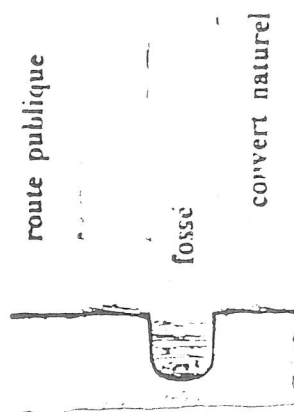
PAGE 5



<p>ZPPAU AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p style="text-align: center;">LA CLOTURE OUVERTE</p> <p>Cette première clôture doit laisser libre la lecture du paysage depuis la voie publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - type pâturage - type douves 	<p>CHAPITRE I LES CLOTURES</p> <p>PAGE 6</p>
---	---	--



<p>ZPPAU AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p style="text-align: center;">LA CLOTURE OUVERTE</p> <p>Elle est recommandée en périphérie des terrains. Elle signale une propriété privée mais ne doit en aucun cas masquer ou détruire le paysage naturel compris entre la limite de propriété et les zones bâties.</p>	<p>CHAPITRE I LES CLOTURES PAGE 7</p>
---	--	--



LA CLOTURE COUVERTE

ZPPAU,
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Elle doit être basse et transparente de type dissuasive

- fossé
- potelets cois supports fil de fer
- talus plantations ras du sol

Elle ne peut accueillir qu'une limitation d'accès de type barrière (pas de portail)

CHAPITRE I

LES
CLOTURES

PAGE 8

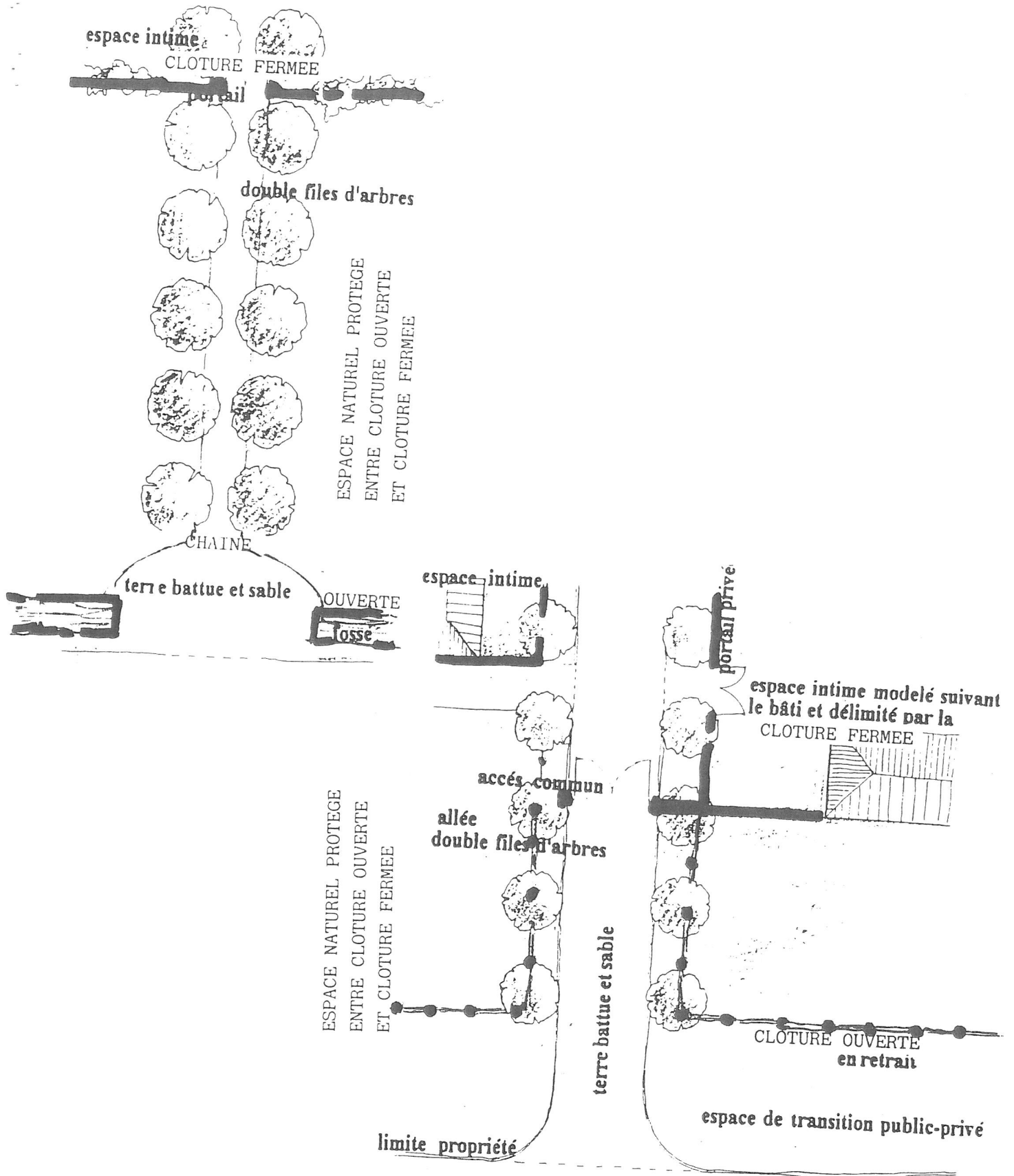


ZPPAU P
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

L'APPROCHE DE LA CONSTRUCTIBILITE

Suivre délicatement les lignes du terrain naturel
ou
composer une perspective dans le paysage

CHAPITRE I
LES ACCES



<p>ZPPAUP AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p>L'APPROCHE DE LA CONSTRUCTIBILITE</p> <p>Reculer les façades opaques assimilées au bâti par une allée pour garder une perspective de lecture du paysage depuis la voie publique.</p>	<p>route publique</p> <p>CHAPITRE I</p> <p>LES ACCES</p> <p>PAGE 10</p>
--	---	---

COMMUNE D'AIX EN PROVENCE (13100)

Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine
Architectural , Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

CHAPITRE II

LA TYPOLOGIE DE LA VOIRIE
LES SERVITUDES DE PASSAGE
LES SERVITUDES DE VUE



ZPPAU
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

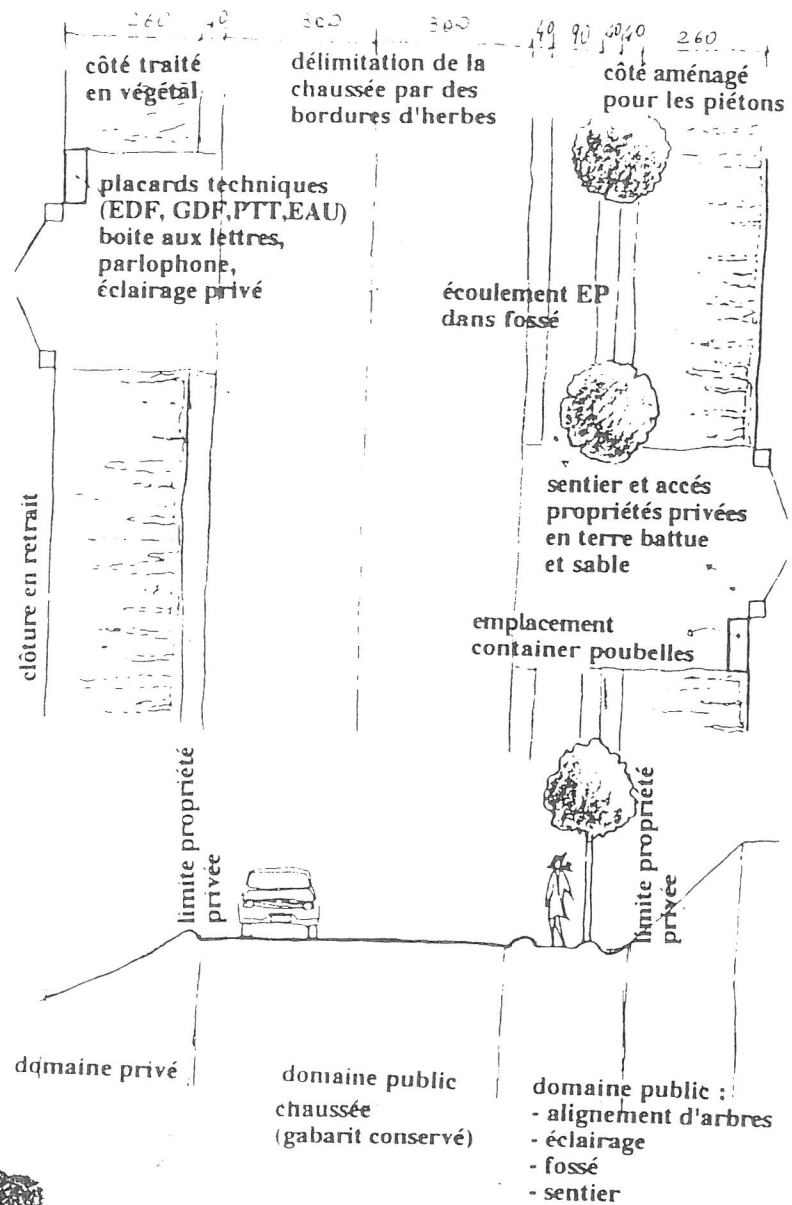
PATRIMOINE A PROTEGER

Hiérarchie des voies
Routes, sentiers, canaux d'irrigation, aqueduc, lignes élec-
triques et téléphoniques, fossé d'eaux pluviales, clôtures
ouvertes, mobilier.
Tout nouveau projet devra respecter la qualité des infra-
structures d'origine, qu'il s'agisse par exemple de protéger
les profils et gabarits des voies comme de protéger les
fossés d'eaux pluviales ou d'enterrer les réseaux aériens.

CHAPITRE II

TYPOLOGIE
DE LA
VOIRIE
RURALE

PAGE 11



Vers le Tholonet, carte postale vers 1920

PATRIMOINE A PROTEGER

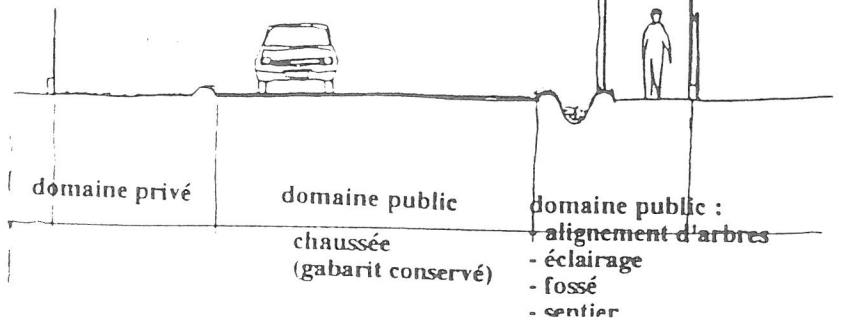
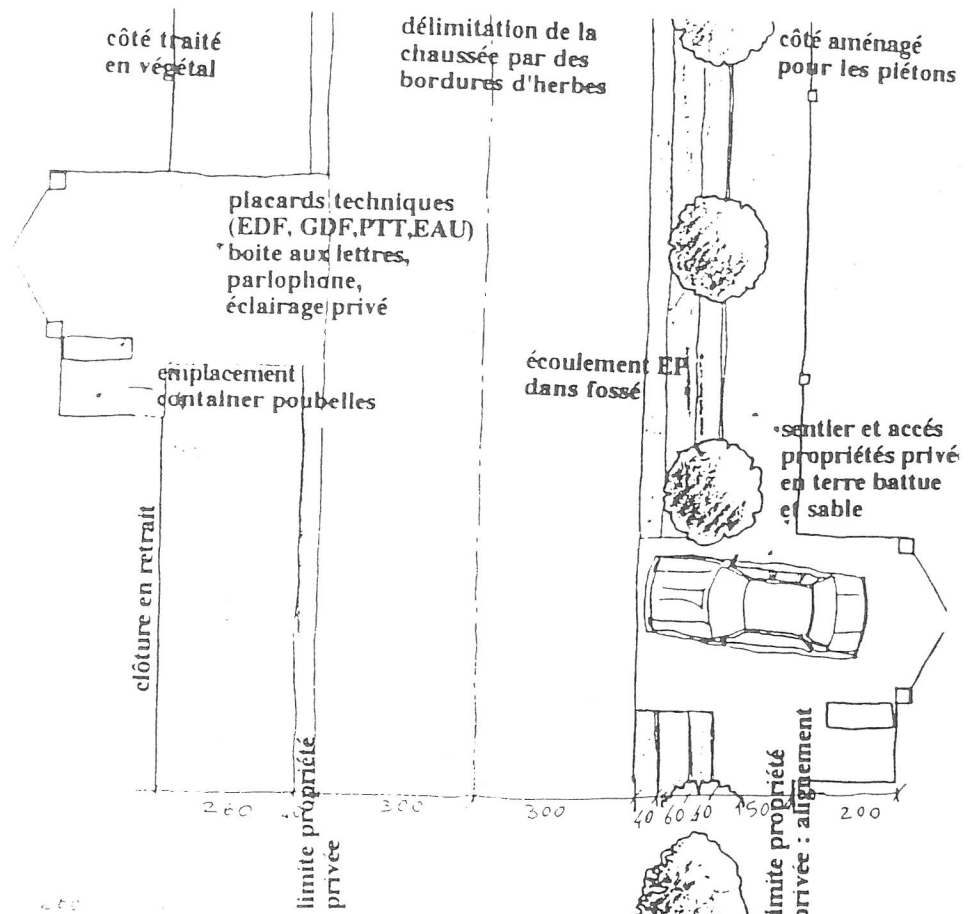
ZPPAU
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Hiérarchie des voies
Routes, sentiers, canaux d'irrigation, aqueduc, lignes élec-
triques et téléphoniques, fossé d'eaux pluviales, clôtures
ouvertes, mobilier.
Tout nouveau projet devra respecter la qualité des infra-
structures d'origine, qu'il s'agisse par exemple de protéger
les profils et gabarits des voies comme de protéger les
fossés d'eaux pluviales ou d'enterrer les réseaux aériens.

CHAPITRE II

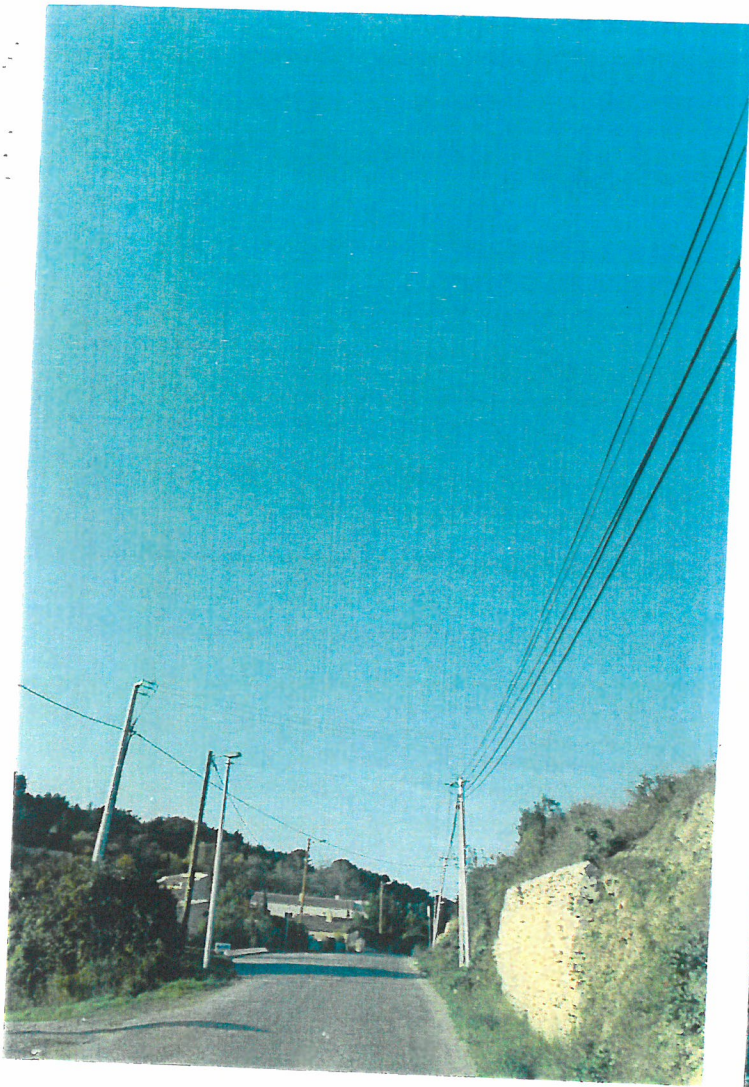
TYOLOGIE
DE LA
VOIRIE
RURALE

PAGE 12



délimitation de la chaussée par des bordures d'herbes

<p>ZPPAU AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p style="text-align: center;">PATRIMOINE A PROTEGER</p> <p>Hierarchie des voies Routes, sentiers, canaux d'irrigation, aqueduc, lignes électriques et téléphoniques, fossé d'eaux pluviales, clôtures ouvertes, mobilier. Tout nouveau projet devra respecter la qualité des infrastructures d'origine, qu'il s'agisse par exemple de protéger les profils et gabarits des voies comme de protéger les fossés d'eaux pluviales ou d'enterrer les réseaux aériens.</p>	<p>CHAPITRE II</p> <p>TYPOLOGIE DE LA VOIRIE RURALE</p> <p>PAGE 13</p>
---	--	--



DEGRADATION DU PATRIMOINE A EVITER

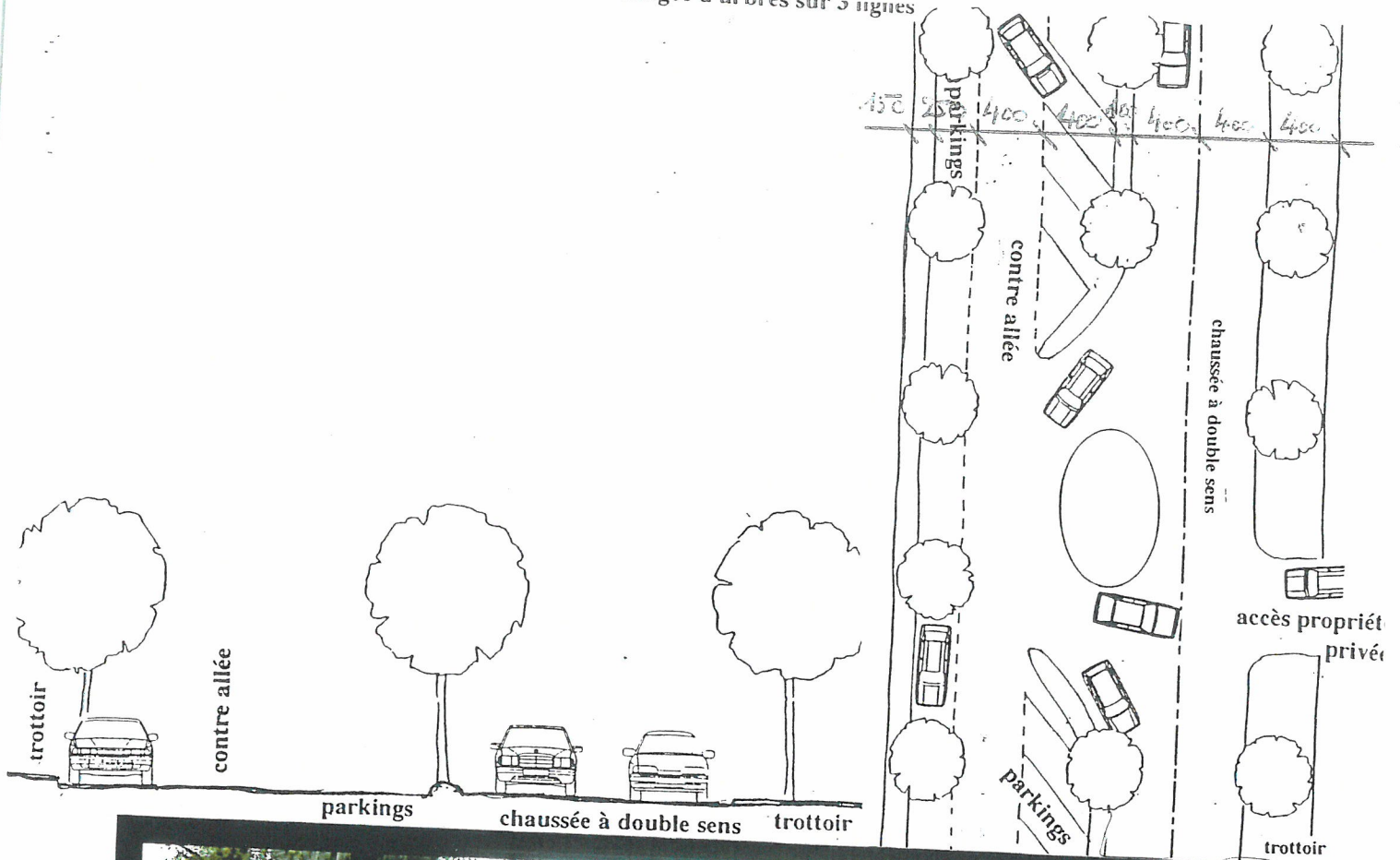
- surabondance et conflits de lignes aériennes
- terrassements, soutènements de voies, luminaires mobilier démesuré déstructurant le paysage
- perte de la hiérarchie des espaces

ZPPAU P
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

CHAPITRE II

TYPOLOGIE
DE LA
VOIRIE
RURALE
PAGE 14 ·

1 rangée d'arbres sur 3 lignes



<p>ZPPAU P AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p>PATRIMOINE A AMENAGER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Route Nationale - Ancienne route des Alpes - Carrefour des Platanes <p>Les futurs projets routiers devront s'harmoniser avec la trame paysagère et la voirie rurale recommandée.</p>	<p>CHAPITRE II</p> <p>TYPOLOGIE DE LA VOIRIE URBAINE</p> <p>PAGE 15</p>
---	---	---

L'Axe Ste Victoire , une constante et une frontière



L'aqueduc une promenade originale

Le canal

une promenade fraîche et ombragée

ZPPAUF
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

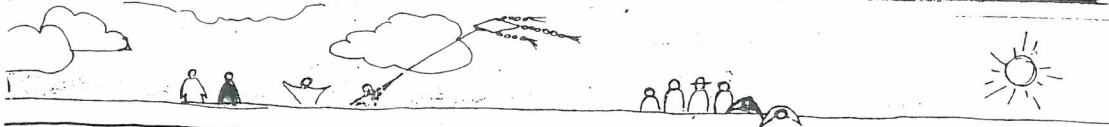
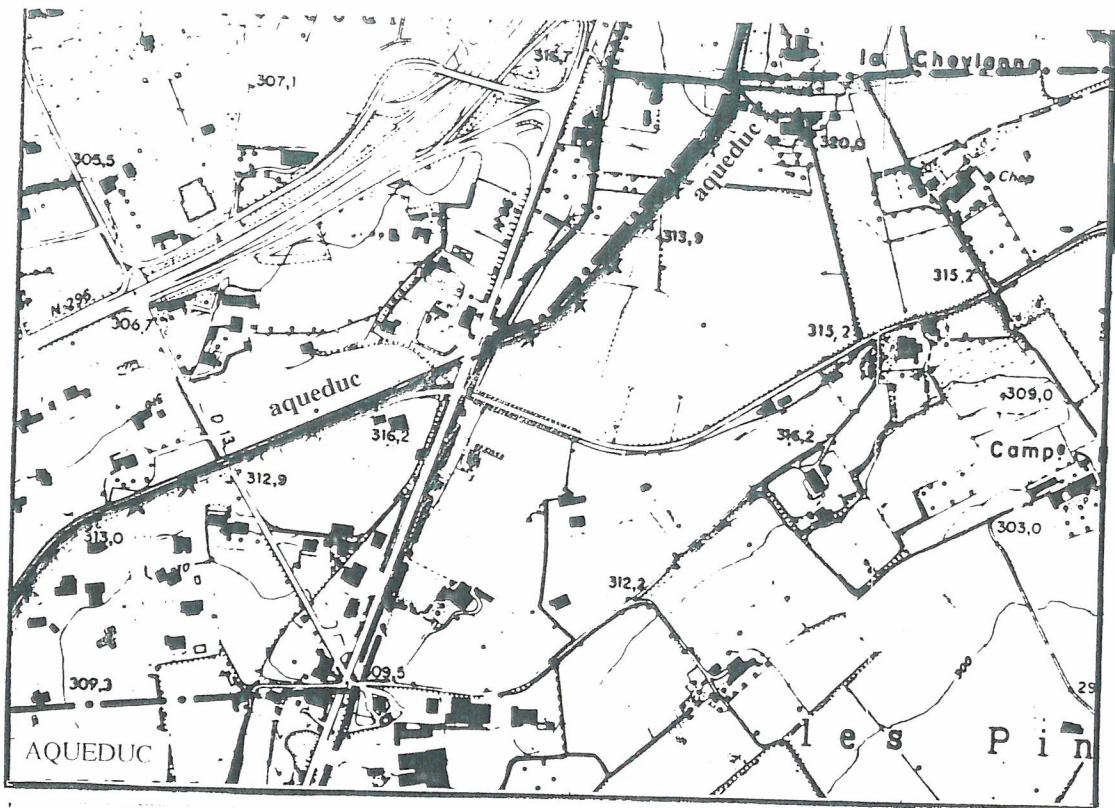
PATRIMOINE A AMENAGER

Réserver sur le site, des itinéraires de cheminements piétons tant utiles aux déplacements quotidiens qu'aux promenades sports et loisirs.

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE PASSAGE

PAGE 16



DES SUPPORTS : LE PATRIMOINE EXISTANT

ZPPAUP
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

L'aqueduc : une promenade originale - exploitation des vues
Une infrastructure existante à exploiter, aménager, entre-
tenir.
A relier avec les autres chemins, et avec les sites comme
Entremont, les Platanes, etc...

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE PASSAGE

PAGE 17



DES SUPPORTS : LE PATRIMOINE EXISTANT

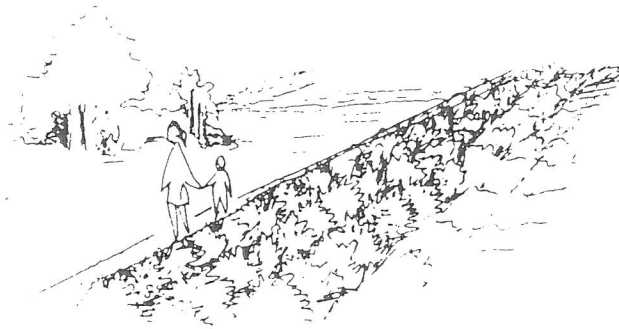
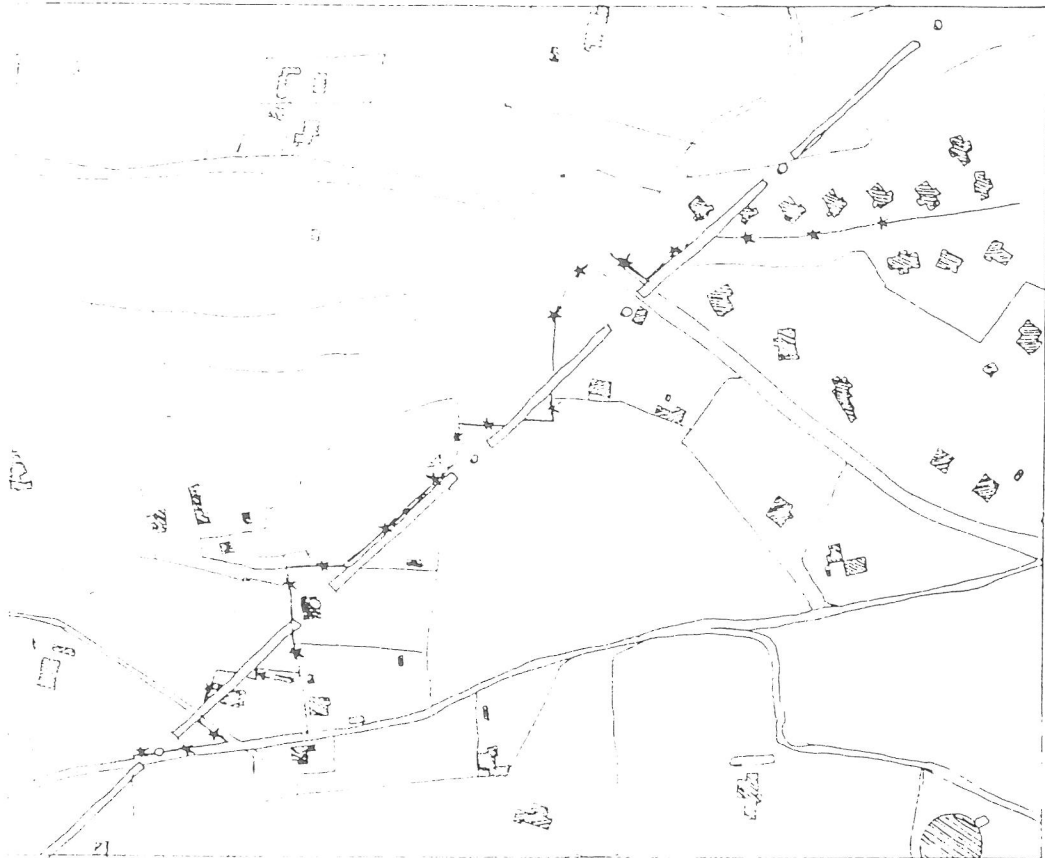
ZPPAUP
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Le canal : une promenade fraîche et ombragée.
Une infrastructure existante à exploiter, aménager et entretenir.
A relier avec les autres chemins, et avec les sites comme Entremont, les Platanes, etc...

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE PASSAGE

PAGE 18



LE PATRIMOINE A CREER

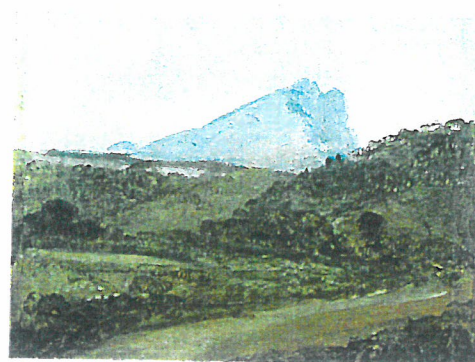
ZPPAUP
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

L'Axe Ste Victoire :
Un cheminement à créer entièrement en limite Sud de la
ZPPAUP.
Tracé donné à titre indicatif sur le plan de zonage.

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE PASSAGE

PAGE 19



LE PATRIMOINE A PROTEGER

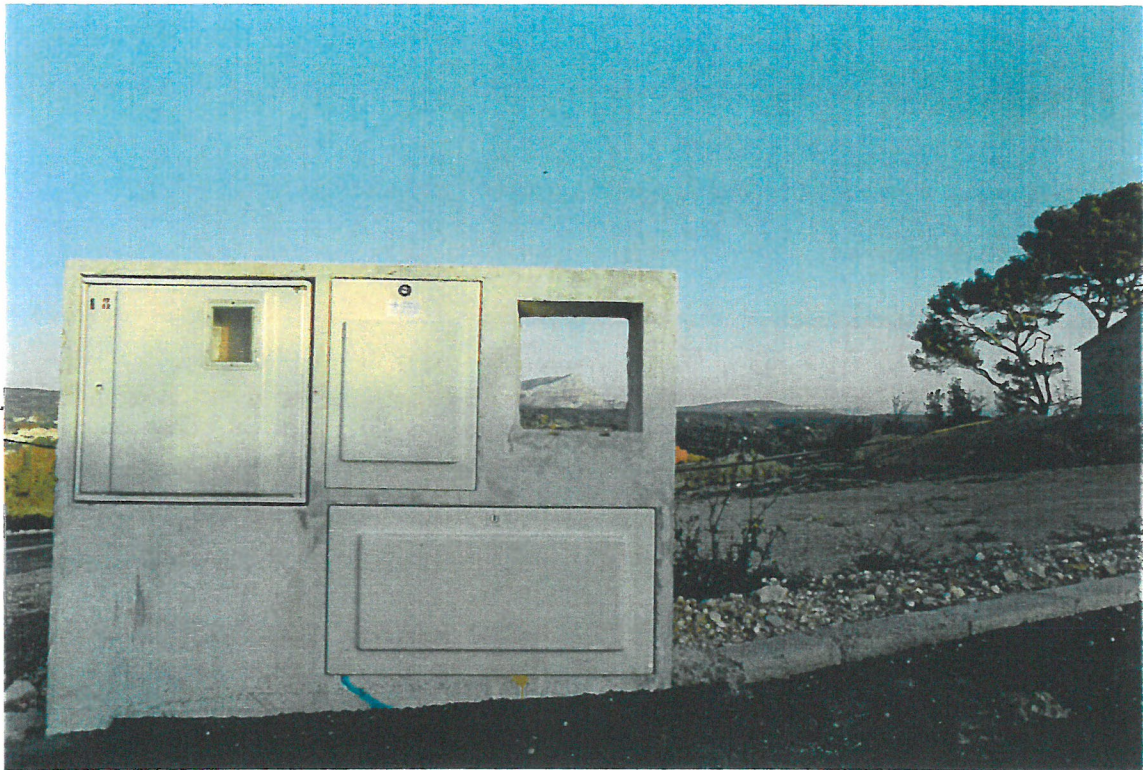
ZPPAU
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Cadrage des vues, orientation des implantations, dosage des hauteurs de bâtiments.
Les projets devront justifier ces choix.

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE VUES

PAGE 20



DEGRADATION DU PATRIMOINE A EVITER

ZPPAUP
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

La banalisation des aménagements qui perturbe les relations visuelles avec le paysage.
Composer avec l'échelle et les perspectives originales du paysage.

CHAPITRE II

SERVITUDES
DE VUES

PAGE 21

COMMUNE D ' A I X E N P R O V E N C E (1 3 1 0 0)

Z.P.P.A.U.P.

Zone de Protection du Patrimoine
Architectural , Urbain et Paysager

CAHIER DE RECOMMANDATIONS

CHAPITRE III

LA TYPOLOGIE DU BATI
LES IMPLANTATIONS
LES CLOTURES FERMEES



<p>ZPPAUP AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p style="text-align: center;">L'ACCES AU BATI</p> <p>C'est une signalisation et une invitation d'arrivée sur le bâti.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un profil, pente, terrassements, ouvrages raisonnables qui se limitent au paysage et au terrain naturel - Un gabarit : emprise de voie et de ses abords se limitant au minimum nécessaire. - Un traitement : revêtement de sol naturel et plantations cohérents. 	<p>CHAPITRE III</p> <p>TYPOLOGIE DU BATI</p> <p>PAGE 22</p>
--	---	---



L'EXPRESSION ARCHITECTURALE DU BATI

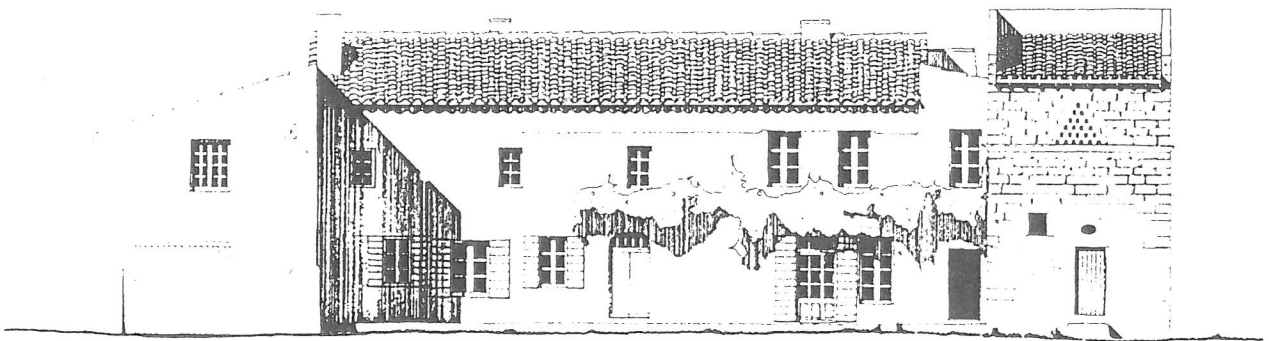
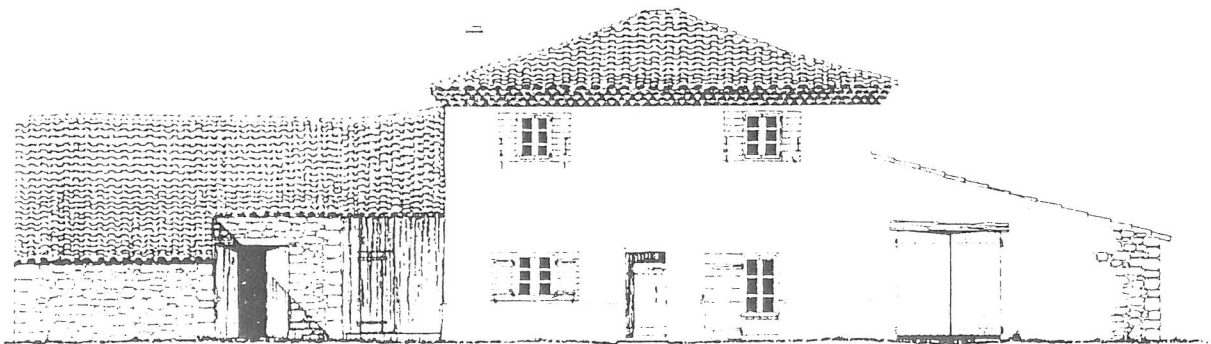
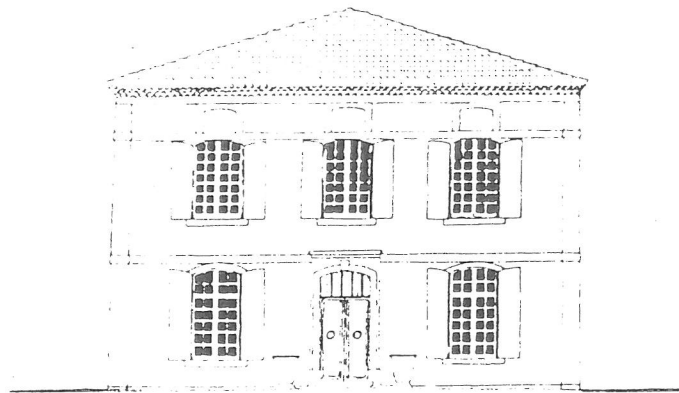
ZPPAU P
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Un choix d'implantation (intégration terrassements)
Une harmonie des volumes (hauteur, longueur, profondeur)
Une maîtrise du vocabulaire architectural (proportions,
matériaux, couleurs, etc...)

CHAPITRE III

TYOLOGIE
DU BATI

PAGE 23



<p>ZPPAU AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p>L'EXPRESSION ARCHITECTURALE DU BATI</p> <p>Un choix d'implantation (intégration terrassements) Une harmonie des volumes (hauteur, longueur, profondeur) Une maîtrise du vocabulaire architectural (proportions, matériaux, couleurs, etc...)</p>	<p>CHAPITRE III</p> <p>TYPLOGIE DU BATI</p> <p>PAGE 24</p>
---	--	--



INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE

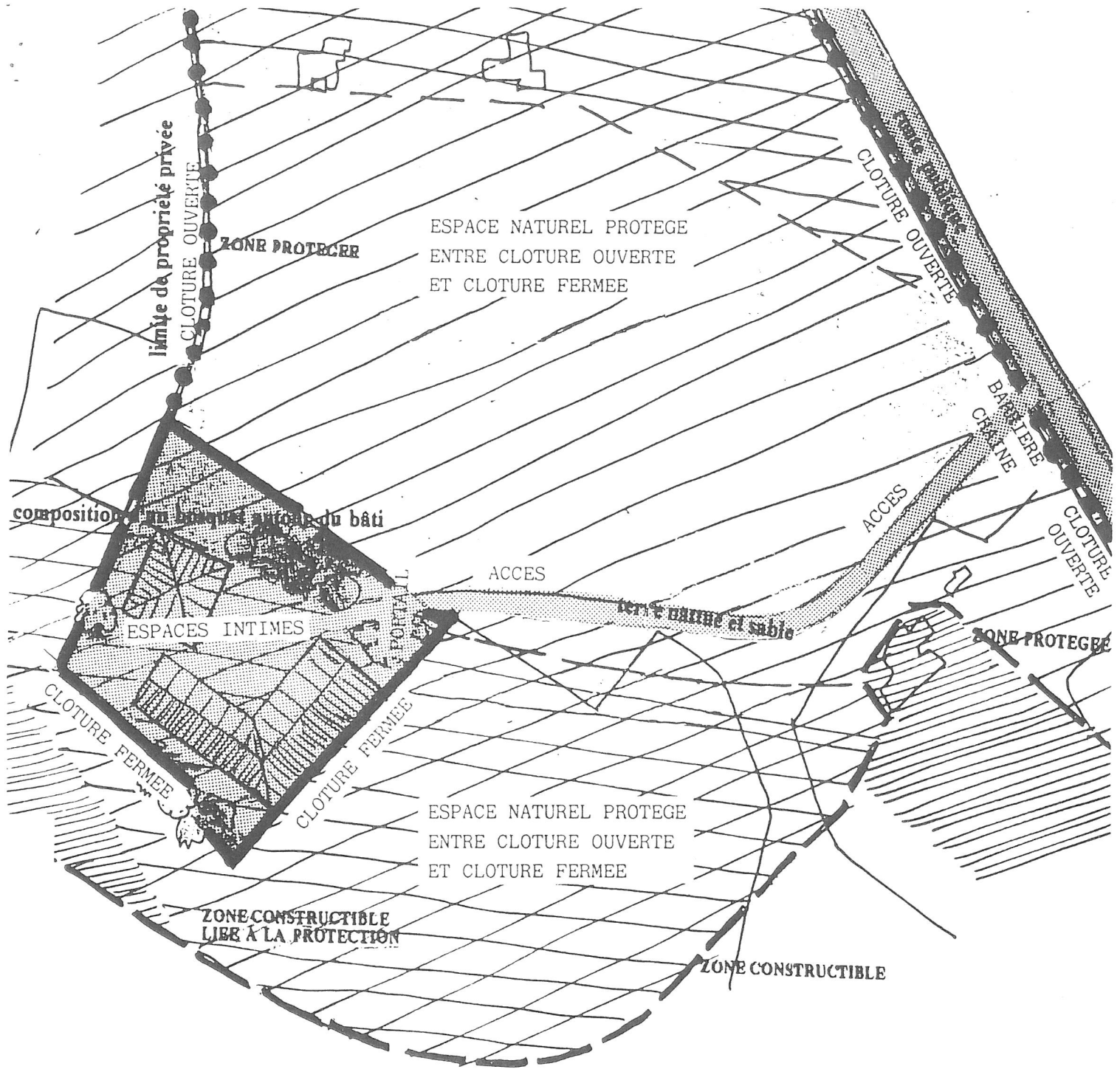
ZPPAU P
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Cette deuxième clôture, complémentaire à la clôture ouverte (définie au Chapitre I) délimite un espace intime.

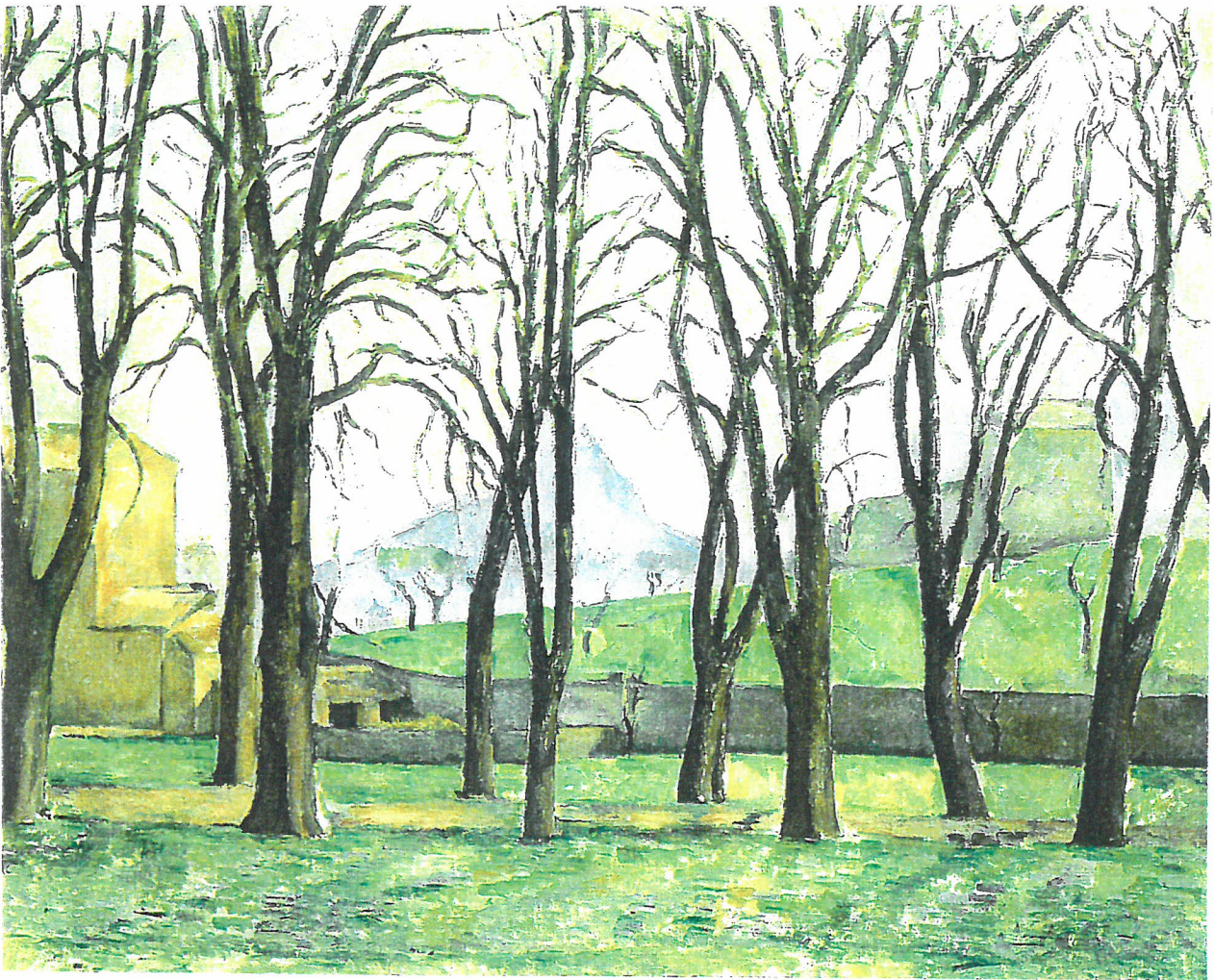
CHAPITRE III

TYPLOGIE
DU BATI

PAGE 25



<p>ZPPAU AIX EN PROVENCE RECOMMAND.</p>	<p style="text-align: center;">INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE</p> <p>Elle se limite aux abords immédiats des bâtiments pour création de parkings, cours, piscines, jardins intimes, etc. Elle reçoit le portail principal qui ne se trouve pas nécessairement en bord de route si le bâti est reculé.</p>	<p>CHAPITRE III TYPOLOGIE DU BATI PAGE 26</p>
---	--	---



INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE

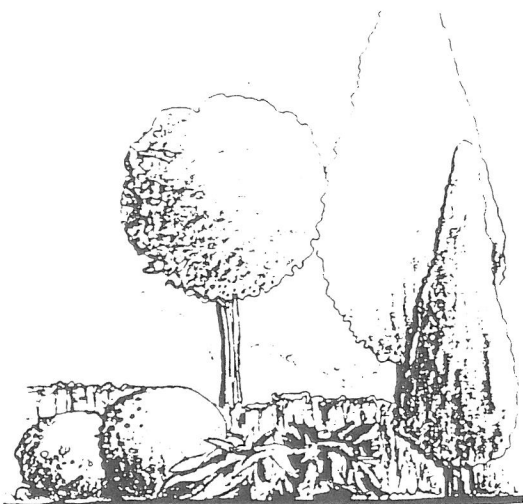
ZPPAU P
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Elle se limite aux abords immédiats des bâtiments pour création de parkings, cours, piscines, jardins intimes, etc. Elle reçoit le portail principal qui ne se trouve pas nécessairement en bord de route si le bâti est reculé.

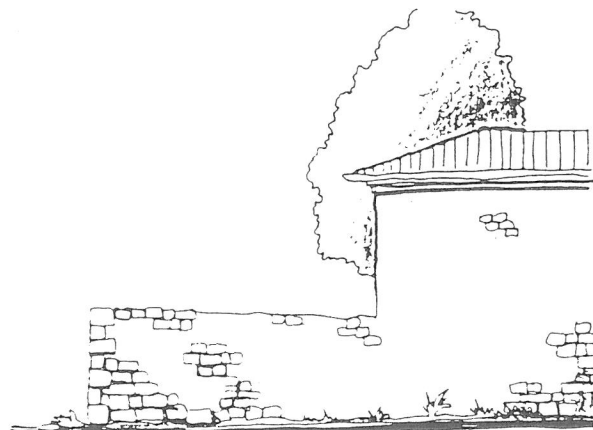
CHAPITRE III

TYPOLOGIE
DU BATI

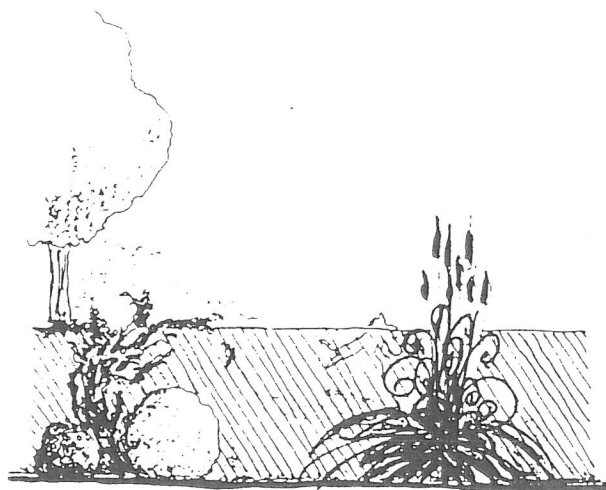
PAGE 27



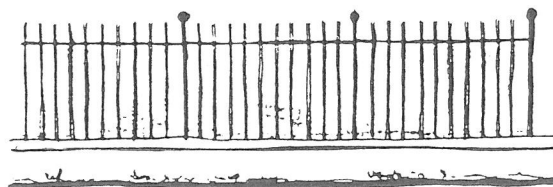
**bouquet de végétation
(plantes hautes tiges + haie)**



muret (lié au bâti)



cloture (grillage) avec végétation



cloture bâtie

INTIMITE DE LA CLOTURE FERMEE

ZPPAU
AIX EN
PROVENCE
RECOMMAND.

Les murs façonnés et les grilles seront conçus comme un prolongement des lignes des bâtiments.
Les grillages et haies vives opaques seront conçus comme un prolongement des lignes du terrain naturel.

CHAPITRE III

TYPOLOGIE
DU BATI

PAGE 28